



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23218>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-23218**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22060001900016

Ville : Nice

Code postal : 06201

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026M0024

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des marchés

Adresse mail du contact : marches@departement06.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 049718650

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 31/03/2026 à 15:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Prix : 70 % Valeur technique : 25 % Valeur environnementale : 5 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2026M0024 Travaux de désamiantage, de réhabilitation et de mise en œuvre de menuiseries extérieures aluminium - Collège Albert CAMUS à Mandelieu
Code CPV principal - Descripteur principal : 45262660
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Bâtiment C rez-de-chaussée
Lieu principal d'exécution du marché : Collège Albert CAMUS à Mandelieu
Durée du marché (en mois) : 5
Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 Travaux de désamiantage
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660
Lieu d'exécution du lot : Collège Albert CAMUS à Mandelieu
- **Description du lot :** Lot n°2 Travaux de réhabilitation
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262522
Lieu d'exécution du lot : Collège Albert CAMUS à Mandelieu
- **Description du lot :** Lot n°3 Menuiseries extérieures
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000
Lieu d'exécution du lot : Collège Albert CAMUS à Mandelieu

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Une visite des lieux est conseillée. Elle est organisée dans les conditions ci-après. Les personnes à contacter sont : -pendant le temps scolaire : Collège Albert CAMUS - Contact : Mme la secrétaire générale - Téléphone : 04 93 93 60 60 -pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi : le technicien du Service de la Maintenance des Collèges : Contact : M Loïc MIEL - Téléphone : 07 88 29 87 43 ou le secrétariat du Service de la Maintenance des Collèges au 04 97 18 67 99 Pour les lots 2 et 3, chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5 %, et selon ce qui est précisé dans le CCAP, dans les conditions prévues aux articles R2191-32 à R2191-42 du Code de la commande publique. Cette sûreté s'applique sur l'intégralité des prestations objet du marché. La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande, dans les conditions prévues aux articles R2191-36 à R2191-42 du Code de la commande publique. Le remplacement de la retenue de garantie par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé. Une avance est prévue. Elle ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande à hauteur du montant de l'avance prévue à l'article R 2191-7 du CCP. Son remplacement par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé. L'avance est de droit pour les 3 lots ; le candidat peut néanmoins y renoncer dans l'Acte d'Engagement de chaque lot

